

pourrait faire beaucoup mieux à cet égard au niveau local. Je songe aux clubs sociaux qui offrent aux maîtres de poste, surveillants de district ou autres fonctionnaires une merveilleuse occasion de projeter l'un des nombreux films du ministère décrivant son organisation et l'excellente besogne qu'il accomplit. En d'autres termes, je trouve que le ministère des Postes est beaucoup trop modeste. Les cercles de bienfaisance du Canada apprécieraient beaucoup qu'on leur montre un film de ce genre.

Monsieur le président, il reste un autre petit problème qui ne concerne pas uniquement le ministère des Postes. Comme le savent les députés, certains jours du mois, on met à la poste dans tout le pays les chèques de pensions, les chèques d'allocations familiales et les chèques des autres services sociaux. Ils arrivent aux jours donnés aussi régulièrement que possible. Or, le vol de ces chèques a pris des proportions alarmantes. Les voleurs connaissent le jour où ils seront livrés et ils les guettent. J'ai reçu bien des plaintes à ce sujet. Dans bien des cas, les gens m'ont dit que le facteur ne déposait pas les chèques dans la boîte aux lettres. Cela se produit surtout dans les maisons d'appartements. Je le répète, on commet ces vols de plus en plus souvent et j'espère que le ministère prendra toutes les mesures possibles pour que ces chèques se rendent bien aux destinataires.

Au sujet des nouveaux timbres-poste, j'ai une autre demande à adresser au ministre des Postes. J'espère qu'il songera sérieusement à émettre un nouveau timbre en l'honneur d'un grand soldat et d'un grand médecin canadien. Je veux parler du colonel John McCrae, auteur du célèbre poème *In Flanders Fields*. Ce poème est bien connu dans tout le Canada et dans le monde entier. Il est bien rare qu'on célèbre le jour de l'Armistice, le 11 novembre, sans y faire allusion. S'il y eut jamais un Canadien digne de voir sa mémoire perpétuée par un timbre-poste, c'est bien le colonel John McCrae.

En terminant, monsieur l'Orateur, je voudrais signaler que notre bureau de poste, à Guelph, exige de sérieuses réparations. Le personnel y est excellent et fait preuve de collaboration, mais l'édifice a besoin d'être rénové. Il devrait y avoir un plus grand nombre de cases postales et l'on devrait aménager un vestibule de nuit afin que les usagers puissent cueillir leur courrier à toute heure du jour ou de la nuit. Tout le rez-de-chaussée devrait être rénové; j'espère que le ministère des Travaux publics y verra de concert avec le ministère des Postes.

M. Webb: Monsieur le président, je serai bref. Je tiens à dire tout d'abord que les observations préliminaires du ministre des Postes m'ont impressionné autant qu'elles m'ont plu. Par le passé, il m'est arrivé de formuler, à l'endroit du ministère des Postes, des critiques que je crois motivées. Pour le moment, je voudrais signaler deux ou trois choses au ministre.

La rumeur veut que le ministère songe à modifier le régime d'appel d'offres concernant la livraison du courrier dans les régions rurales. J'ignore ce qu'on se propose de faire, mais j'ai toujours préconisé l'établissement d'un tarif permanent ou annuel à l'égard de la durée des contrats de livraison à la campagne et à la ville. Je suis d'avis que plusieurs facteurs qui distribuent le courrier sur les routes rurales en ce moment subissent des pertes. Si le ministère fixait un tarif à tant le mille pour la livraison rurale et la livraison urbaine, tous les facteurs seraient traités de façon équitable.

Une autre question sur laquelle je désire appeler l'attention du ministre des Postes, c'est qu'il y a quelque temps, dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, des offres de contrats ont été lancées pour divers emplois. L'un des lieutenants de l'organisation du propre parti du ministre est allé rendre visite aux gens qui ont subi les examens du service civil après que ces derniers eurent reçu l'avis désignant les candidats reçus. Il leur a expliqué que l'examen du service civil n'avait rien à voir avec la nomination, qu'il s'agissait rigoureusement d'une nomination politique. Je sais que le ministre des Postes ne voudrait pas que cette pratique se continue.

Je tiens aussi à signaler au ministre qu'il devrait veiller à ce que les bureaux de postes aient une bonne provision de timbres à l'effigie de la reine. J'ai reçu deux plaintes récemment, non pas de personnes de ma circonscription mais de la région de Napanee, selon lesquelles on ne disposerait pas de timbres à l'effigie de la reine.

En terminant, je tiens à féliciter le ministre des Postes quant au travail qu'il se propose de faire. Je suis sûr que tous les députés ont grandement confiance en lui; pour ma part, je sais que de nombreuses bisbilles ne se seraient pas produites dans le passé si le ministre des Postes actuel avait occupé ce poste. En terminant, je tiens à le féliciter pour tout ce qu'il accomplit.

M. Cowan: Monsieur le président, comme nous étudions le budget principal des dépenses du ministère des Postes, je tiens à homme d'affaires avec laquelle il nous a féliciter le ministre des Postes de la manière